

objet de mépris et de terreur, sur le siège de Troyes. Mais la reine de France mourait tout d'un coup, à trente-deux ans. La rumeur de l'empoisonnement courut de nouveau, puis on supposa l'envoûtement.

On découvrit alors, tapis dans l'ombre de sa cathédrale, l'évêque impur parmi ses spadassins, ses Juifs, ses mignons et ses sorcières. Au mois d'août 1308, il fut arrêté par ordre de l'archevêque de Sens, transféré à Paris et mis à la tour du Louvre. Le même coup de filet avait pris une sorcière, une accoucheuse et son fils, le clerc servant d'un ermite et le chambellan de l'évêque. On était, à cette heure, en plein scandale du procès des Templiers et Philippe le Bel exigeait du faible Clément V que la procédure criminelle rouvrît contre la mémoire de Boniface VIII. Le pape français, effaré, ne comptant plus que sur les lenteurs ou le courage d'un concile général pour sauver l'honneur de l'Eglise, accorda, sans compter, au roi, tout ce qu'il exigea contre l'évêque. Et l'effroyable procès de Guichard fut instruit, comme une répétition générale de la tragédie réservée à Boniface. Le dossier du pape simoniaque parut servir contre l'évêque sorcier. Et, par-dessus les crimes et les impiétés de Guichard, ce siècle de visionnaires et de démoniaques accumula les sacrilèges et les infamies de la religion de Satan. Cette cause inouïe méritait véritablement d'être remise à la lumiére de l'histoire.

A l'origine de l'affaire, nous trouvons la dénonciation d'un ermite qui avait prêté sa cellule aux opérations diaboliques de Guichard. Celui-ci avait reçu, de nuit, l'évêque déguisé en paysan, accompagné d'une sorcière, à Guichard. Celui-ci avait voulu le forcer à verser du poison au comte d'Anjou, frère du roi, au roi de Navarre, à tous les fils de Philippe le Bel. Le roi informa le pape, qui adressa une bulle à l'archevêque de Sens, aux évêques d'Auxerre et d'Orléans, leur enjoignant de commencer une enquête, "sans bruit ni figure de jugement". La bulle insistait sur la mort de la reine Jeanne et les tentatives d'empoisonnement contre les personnes royales ; elle n'indiquait que vaguement les autres attentats "contre la majesté divine". Mais, dès le dé-

but de l'instruction, par l'incarcération même de l'évêque au Louvre, le procès échappa à l'Eglise et devint une cause toute séculière, menée par les légistes de Philippe. Derrière ces légistes on aperçoit toujours l'homme sans scrupule, le ministre de *Kulturkampf*, dont rien n'inquiète la conscience dès qu'il s'agit des intérêts de la couronne, le trauquille et dur Guillaume de Nogaret.

C'est le bailli de Sens, Guillaume de Hangest, qui est le *promoteur*, le ministre public du procès ; il propose aux commissaires ecclésiastiques vingt-huit articles fondés sur les révélations de l'ermite, où l'envoûtement de la reine occupe la place d'honneur. Le légiste raconte le maléfice en ses plus petits détails : consultation près d'un moine qui a l'air d'évoquer les démons ; l'évêque fait hommage au diable ; celui-ci propose l'image de cire, baptisée au nom de la reine ; baptême de la poupée, en présence du moine et de deux sorcières, dans la chapelle du bon ermite (le nombre des sorcières s'était accru avec le temps) ; piqûres répétées sur le corps de la reine de cire. "Finalement, voyant que la reine tardait longuement à mourir, il était revenu à l'ermitage et, comme il tenait la figure près du feu, il avait dit, en lui brisant les membres : ' Que diable ! elle vivra donc toujours cette femme ! ' puis l'avait foulée sous ses pieds, jetée dans la flamme et brûlée : et la reine était morte."

Puis venaient les faits relatifs à plusieurs tentatives d'empoisonnement contre les frères et les fils du roi, la boîte aux poisons ayant sans cesse des mains de l'ermite à celle de l'évêque ; un chien tué par le "venin" épiscopal ; un chevalier mort pour avoir mangé des prunes préparées par le prélat. Les évêques commissaires chargés par le pape de poursuivre l'affaire rédigèrent un acte d'accusation, développant en les poussant au noir les allégations du bailli.

"Il fit évoquer le démon ; et quand le démon parut devant lui, l'évêque lui demanda comment il pourrait avoir sa grâce de la reine, ou sinon faire qu'elle mourût en peu de temps. Le démon, après que l'évêque lui eût fait hommage et engagé un de ses membres, lui enjoignit de faire une image de cire, etc."

*A suivre*